GRANDE VENTE DE LA LOUISIANE
MERCREDI, 7 MARS 1894

PETITES ANNONCES.

PERDU—Jeudi, 15 mars 1894, en ville, un sac en peau de chevreau (vieux style) contenant des papiers Royale et Bourbon, en bleu et Bourbon, entre Chartres et Esplanade. Une récompense sera donnée à la personne qui le rapportera au No 65 rue de l'Esplanade.
7 mars—7 11 15

LES personnes voulant se défaire de meubles, argenterie, pianos, vases, portrait, etc., et autres objets d'art, ou, en échange, objets en bronze, peut trouver un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard.
2 jul—1 **19**

A VENDRE.

A VENDRE—Une table de billards, avec ses accessoires. S'adresser à P. Labat, No 134 Priest, coin Bayou Road. 4 mars—4f

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chaumière récemment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'*Abeille*, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade (ville Chartres; ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin rue Amitié et Decatur. 31 jan—1f

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Josephine Fryer.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40,485—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Rowden Fryer, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
7 mars—7 11 10 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Herbert Marsden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 38,948—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par John Flynt, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
7mars—7 11 10 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Wm. T. Benedict.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,276.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joséphine McK. Benedict, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
5mars—6 10 15 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Mme Ann McNamara.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,076, Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par E. Rault, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
1 15 A. V. FLOTTE, Greffier.

Succession de Mme Kate M. Shannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,343—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. L. Johnson, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
23 fev—23 27—mars 4 Greffier.

Succession de Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 40,841.—Division E.—Attendu que Jean Marie Sahuqué a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
7mars—7 11 10 Greffier.

Succession de Mme Ann Mullen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,270.—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Michael Mullen, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
2 mars—2 6 11 A. V. FLOTTE, Greffier.

In re Liquidation de la Louisiana Brick & Clay Works Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,090—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles W. Baldwin, Wm. Lorenzen et Charles Durieux, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28fév—28 mars 4 9 Greffier.

Frederick Meier vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,636—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. L. Johnson, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
23 fev—23 27—mars 4 Greffier.

Succession de Euphrasie Durand, femme de J. M. Sahuqué.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,911—Division B—D. P. Caraghi *vs.* ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire D. P. Caraghi soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, en son bureau, No 46 rue du Camp, en cette ville, commençant le MERCREDI, 4me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. L. Price, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 2 mars 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
3 mars—3f an 4 avril

W. L. Sirjacques vs. Frye Triumph
Press Brick Manfg Co. Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,443—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Victor Manberret, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
2 mars—2 6 11 Greffier.

In re Liquidation de la Louisiana Brick & Clay Works Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,090—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Charles W. Baldwin, Wm. Lorenzen et Charles Durieux, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
28fév—28 mars 4 9 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,534, Division E—Ordre de Cour—John A. Hubbard & Co. vs leurs créanciers—Que la cession des biens des pétitionnaires John A. Hubbard et Harris Bagby, individuellement et comme membres de la raison sociale de John A. Hubbard & Co., soit et est par le même acceptée par la Cour pour le bénéfice de leurs créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant Fred. Zengel, Esq., notaire, en son bureau, No 46 rue du Camp, en cette ville commençant le MERCREDI, 4me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que William Voorhies, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 fév—5f en 20 jours

Edward E. Sweeney vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,020—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael Irwin, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
24fév—24 28—mars 4 Greffier.

R. D. Logan et als. vs Comeaux Aiken & Packet Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,081—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte deuxième compte provisoire présenté par J. V. Le Blanc et W. J. Comeaux, commissaires liquidateurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE,
24 fév—24 28—mars 4 Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,554, Division E—Ordre de Cour—Charles Baldwin *vs.* ses Créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Charles Baldwin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire public, à son bureau, No 27 Commercial Place, en cette ville, commençant le LUNDI, 5me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourront leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Fred D. King, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 5 février 1894.
(Signé) FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
8 fév—5f en 20 jours

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

Mme C. Koll vs B. Roinecke.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA NOUvelle-Orléans—No ——. —En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, le VENDREDI, 16 mars 1894, à 4 heures P. M., à mon bureau, rue Camp, entre Lafayette et Girod, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un moteur électrique.
Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON
6 mars—6 13 16 Constable.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Merchants' Mutual Insurance Co., vs Jos. A. Durr, subrogé,
VERSUS
A. F. Riard et C. C. Antoine.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 6,901.—En vertu d'un writ de fieri facias contre C. C. Antoine à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Rue St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Première ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la ville de Carrollton, dans l'Ilet borné par les rues Tonti Miro, Melpomène et Thalie, désigné comme Ilet No 162. Le dit titre a été enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 130, folio 500.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er fév—21 24—mars 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un cheval, un buggy et un jeu de harnais.

Charles Feahney vs C. O. Wilcox.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 41,545 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 7 mars 1894, à 2 heures P. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:
A l'écurie Woodbine, aux Fair Grounds, champs de courses.
1 cheval sorrel, appelé Harry.
1 buggy.
1 jeu de harnais.
Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er fév—21 24—mars 2 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Grand Ilet de Terre de Valeur, dans le Sixième District;
Saisi par les Rues State, Hurst, Benjamin et Kleinert.
Mme Maria E. L. Alexander, Exécutrice Testamentaire, vs. Mme Mary McEnery et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,176.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Rue St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Première ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Première ville, avec servitudes, privilèges et dépendances, et spécialement situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tonti Miro, Melpomène et Thalie, désigné comme Ilet No 162.
Le dit titre a été enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 130, folio 500.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'un Grand Ilet de Terre de Valeur, dans le Sixième District;
Borné par les Rues State, Hurst, Benjamin et Kleinert.
Mme Maria E. L. Alexander, Exécutrice Testamentaire, vs. Mme Mary McEnery et Al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 40,176.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Rue St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans la Première ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Première ville, avec servitudes, privilèges et dépendances, et spécialement situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Miro, Melpomène et Thalie, désigné comme Ilet No 162.
Le dit titre a été enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 130, folio 500.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 7

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

ATTENTION,
Capitalistes
—ET—
Spéculateurs!
GRANDE
VENTE SANS RÉSERVE
—DE—
Propriétés Foncières
Parfaitement situées et très désirables,
—DANS LES—
Parties qui s'améliorent le plus et continûment,
—DANS LE—
SIXIÈME DISTRICT,
—SUR LES—
Avenues State et Nashville,
—IMMÉDIATEMENT EN ARRIÈRE DU—
Parc "Rosa" et de l'Avenue St-Charles,
Convenant à ceux qui y sont déjà établis ou qui se le proposent.
TRANSIT RAPIDE, CHEMIN DE FER ÉLECTRIQUE,
Ce Splendide Carré de Terre,
—BORNÉ PAR—
L'avenue State et les rues Laurel et Patton et la limite de Burthevillle.
Dans un District qui rapidement s'améliore et bien bâti, et ayant un chemin de fer double qui passe devant.
Succession d'Aspasie Eulalie LaVillebeurve,
Veuve de Samuel Jarvis Peters, Jr.
No 39,077—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE. — G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau 177 rue de la Commune—MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. King, juge de la Cour Civile de District, Division D, sur la requête d'Orléans, daté le 15 février 1894 et rendu dans la susdite succession, la propriété de grande valeur ci-après décrite, savoir:
1° Ce splendide carré de terre très élevé avec toutes les droits, passages, privilèges, servitudes et ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 10, borné par les rues State, Market (maintenant Laurel) et Patton (ci-devant Union) et la limite de Burthevillle. Ledit carré a vingt terrains numérotés de un à vingt inclusivement et mesurant 300 pieds de façade avenue State; 290 pieds 1½ pouce de façade rue Laurel; 1 pouces 8 1½ pouces de façade rue Patton; et 300 pieds sur la ligne de division de Burthevillle. Le tout subdivisé d'après un plan de J. F. Braun & Cie, daté le 25 avril 1890, lequel plan est resté non qui soit dans le Sixième District. Une ligne double de chemin de fer passe devant. Une situation plus désirable pour résidence de choix, on ne peut trouver.
2° En arrière de l'avenue St-Charles, cette magnifique propriété vacante sur l'avenue State entre l'avenue St Charles et l'arrière de la ville, immédiatement en arrière du Parc Rosa, étant une partie du lot No 21, compris entre le lot No 22 et la prolongation de la rue St Patrick et le tout des lots 22 et 23. Voir le plan dressé par de J. F. Braun & Co., pour distribution et les détails de la dimension. Ces splendides terrains font face à l'avenue State et sont situés dans le Sixième district de cette ville, anciennement Bloomingdale, paroisse de Jefferson, désigné comme le No 100 pour le numéro 6, d'après un plan dressé par W. H. Williams, voyer, en date du 15 mai 1877, annexé à un acte en partage entre les héritiers de J. H. Laville-beurve, exécuté pardevant Jean Ernest Lafitte, notaire, le 18 octobre 1881. Le lot No 21 me sure 8 pieds 7 pouces de face à l'avenue State, et les lots 22 et 23 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue State et une profondeur moyenne d'à peu près 182 pieds, s'étendant à la ligne du bas de Bloomingdale et la ligne du haut de Burthevillle. Voir le plan à la Bourse pour les détails des dimensions.**
3° Ce lot de terre élégant et bien situé, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Burthevillle, paroisse Jefferson, désigné par le No 68, borné par l'avenue Nashville et les rues St Patrick, St Denis et la ligne de division de Bloomingdale. Le tout subdivisé en vingt jolis lots, comme l'indique le plan de J. F. Braun & Co., que vous pouvez voir pour les détails des dimensions.
N. B.—Les propriétés ci-dessus, deuxièmement et troisièmement décrites sont immédiatement en arrière du Parc Rosa et sont à proximité immédiate des chemins de fer électrique de l'avenue St Charles et sont des terrains fort désirables pour bâtir de jolies résidences.
4° Ce joli et grand Ilet de terre, contenant immédiatement après les lots ci-dessus décrits, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, anciennement Burthevillle, paroisse Jefferson, désigné par le No 86, borné par l'avenue Nashville, les rues Foestall, Lavergne et la ligne de division de Bloomingdale, ayant vingt jolis et grands lots de terre, subdivisé conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., exhibé à la Bourse. Ce lot mesure une façade totale de 300 pieds à l'avenue Nashville, sur à peu près 268 pieds de chaque côté des autres rues.
5° Ce grand et joli Ilet de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, anciennement Burthevillle, paroisse Jefferson, désigné par le No 87, borné par l'avenue Nashville, les rues Arabella, Lavergne et Foestal, ayant vingt jolis et grands terrains, mesurant, chacun, 30 pieds de face à l'avenue Nashville et Arabella, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, comme il est plus expliqué sur le plan de MM. J. F. Braun & Cie, exhibé à la Bourse. Les lots Nos 86 et 87, en face l'un de l'autre et à deux lieues de la rue Long, laquelle on projette d'ouvrir à la propriété Foucher, à Carrollton, qui ferait une ligne courte et directe aux limites supérieures de la ville de Southport.**
6° Un autre certain lot de terre, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, anciennement Burthevillle, paroisse Jefferson, désigné par le No 136, borné par les rues De Armas, Broadway, Joseph et la ligne de Burthevillle, divisé en seize lots de terre, conformément au plan de MM. J. F. Braun & Co., qu'on peut voir à la Bourse.
N. B.—Ces splendides lots de terre sont très élevés bien ombragés et exceptionnellement bien situés pour bâtisses de première classe ou résidences et comme distance ou, étant situés immédiatement après le Parc Rosa et à proximité des avenues St Charles et Nashville, ce sont ceux qui du chemin de fer électrique projeté, certainement susceptible d'une très grande augmentation de valeur dans un avenir prochain, parce que généralement ils font face à des larges avenues, une desquelles est déjà numérotée par un chemin coquillé. Des améliorations du mil leur genre ont été faites dans leur direction depuis ces derniers mois, quelques-unes de nos plus jolies résidences ayant été récemment érigées dans leur voisinage immédiat.
CONDITIONS.
Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un et deux ans de crédit, payable en des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, à partir du date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billes, la police d'assurances à souscrire et les acquéreurs feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le prix de l'adjudication au moment de la vente afin de garantir les ventes.
Les actes de vente, pardevant C. T. Soniat, notaire, aux frais des acquéreurs.
17 fév—17 21 28—mars 7 14 21

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Articles et Meubles de ménage.
Succession de Hélène McArtin, épouse défunte de Francis Hagan.
No 40,801.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 59 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1894, à 11 heures A. M., à la Salle d'Encan No 49 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de ladite Cour, Division C, signé le et daté du 19 février 1894, il sera vendu à l'encan:
Les articles et meubles de ménage transportés du No 125 rue S. Claiborne, selon un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
2mars—27 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Graines de coton, machines, loyer, etc.
No 41,493—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
John G. Moll, Jr. contre ses créanciers

PAR DANZIGER & STERN—D. Danziger, Encanteur—Il sera vendu, JEUDI, 8 mars 1894, à onze heures A. M., sur les lieux Nos 946 et 950 rue Tchoupitoulas près Water, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, daté le 28 février 1894, à moi adressé:
La propriété ci-dessus décrite, sans limites.
Conditions—Comptant.
25 fév—25 28—4 mars à date

QUEEN & CRESCENT ROUTE
28 HOURS CINCINNATI 11 HOURS BIRMINGHAM

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage.
La belle maison de résidence en briques à trois étages, avec attique, 200 RUE DU CANAL,
Entre Place Université et S. Remparts,
—ET UNE—
Maison de résidence dans le Quatrième District.
Mme Vve Ida A. Richardson, née Slocomb, vs Alphyon Perry Richardson.
No 38,454—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MASON, DENIS & KERNAGHAN, W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un jugement rendu le 14 juin 1893, et signé le 20 juin 1893, par l'Honorable H. N. Rightor, juge de la Cour et dessus Division D, et en vertu d'un ordre en date du 29 janvier 1894, dudit juge, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-dessus décrite, savoir—
1° **La belle maison de résidence** en briques à trois étages avec attic, No 200 rue du Canal, à distance du trottoir, ayant portique, corridors, salons et douze autres chambres, chambre à bain, cabinets, jardin, cuve, etc. Le terrain est dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'Ilet borné par les rues Canal, Commune, Dryades et Remparts, et mesure selon un plan de P. N. Judice, architecte, en date du 11 avril 1867, 23 pieds 9 pouces et 2 lignes de face rue du Canal, sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant une moitié du terrain No 69 sur carré d'Ilet No 61, d'après un plan de Jos. Pilié, voyer de ville, en date du 12 mai 1840, déposé dans les archives de Michael de Armas, ancien notaire en la ville de la Nouvelle-Orléans, par acte en date du 22 mai 1840, lequel terrain No 69 forme le coin des rues Canal et Remparts, et mesurant 54 pieds de façade rue du Canal sur 120 pieds de profondeur et façade rue des Remparts, mesure française.
Dans un des plus jolis quartiers de notre grand boulevard, convenable pour résidence privée ou pour une personne à profession, pour commerce ou comme placement sûr et rémunérateur.
2° Un certain marecage de terre, située dans le Sixième District de cette ville, ancien Faubourg Livaudais, paroisse de Jefferson, dans l'Ilet No 92, borné par les rues Prytanée, Collège, Première et Deuxième, mesurant 125 pieds plus ou moins rue Prytanée sur une profondeur de 214 pieds plus ou moins et de face à la rue Deuxième, étant la moitié supérieure de 9 lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 17 et 18 de l'Ilet No 92 sur un plan du dit faubourg, dressé par Benjamin Buisson, voyer, en date du 5 mars 1832, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Conditions—Pour la part du plaignant, vingt vingt-cinième (20/21) comptant; et pour la part du défendeur, Alphyon Perry Richardson, de un vingt unième (1/21); billets de l'acquéreur, payable le 1er novembre 1896, garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur, portant 6 pour cent par an d'intérêt, à partir du jour de l'adjudication, jusqu'au paiement final. Cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des dits billets.
Les améliorations doivent être assurées pour couvrir le montant des dits billets et la police d'assurance transférée au porteur des dits billets, et l'acquéreur assumera les taxes due et exigibles en 1894 et en sus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant du prix d'enchère seront requis au moment de la vente.
Actes de vente pardevant Sam'l Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
3fév—3 10 17 24 mars 3 7.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIETE DE CHOIX.
Un Placement Sûr,
DANS LE DEUXIÈME DISTRICT,
Joli Cottage-Résidence,
No 333 rue St-Louis, entre Roman et Prieur.
Succession de John Muldoon.
No 41 026—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division O.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 150 rue de la Commune—MERCREDI, 21 mars 1894, à midi, à la Bourse de St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 23 février 1894, dans l'affaire de la succession de John Muldoon, il sera vendu à l'encan, le suivant:
Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné comme lot No 7 dans l'Ilet No 241, compris entre les rues St Peter, Roman, Toulouse et Prieur, mesurant, au pied américain, vingt-sept pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, ceci en vertu du plan dressé par Joseph Pilié le 1er mai 1840. Les améliorations consistent en un joli cottage confortable, bien situé, en bon état, dans un voisinage agréable et désirable, soit pour occupation ou pour placement.
Conditions—Un tiers en plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets garantis par hypothèque, etc. sur la propriété, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de vente jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente du prix de son enchère et assumera en sus les taxes dues en 1894.
25fév—25 28—mars 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Belle Occasion pour un Placement de Choix et Permanent.
Le Grand Cottage à Deux Corps de Logis, avec une Bâtisse à Deux Etages, en Briques.
Coin des Rues Bourbon et Ursulines.
Succession de François Cazentre.
No 40,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 150 rue Commune — MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 9 janvier 1894, dans l'affaire ci-pour le compte de la succession de François Cazentre, il sera vendu à l'encan, à savoir:
Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Ursulines, Royale et St-Philippe, formant l'encoignure sud ouest des rues Bourbon et Ursulines et mesure au pied français, à peu près 60 pieds de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces.
Les ameliorations consistent en un grand, solide et confortable cottage-résidence avec mansarde bien finie et bien distribuée et en plus une bâtisse en briques à deux étages coin des rues Bourbon et Ursulines et désignée par le numéro 1 de la rue Bourbon, ceci, du reste, vu, etc. La propriété est située dans un voisinage excellent sur une rue bien pavée, chemin de fer en face et sur le côté à une marche de cinq minutes du Canal, près de la Place Marché Français, Cathédrals St-Louis et écoles. La bâtisse en briques est située de telle sorte qu'une petite partie de la façade de la rue Ursulines formant coin de rue augmente la valeur de la dite propriété, plus du double et lui fait rendre un joli revenu.
Conditions—Comptant.
Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo. Dufour, notaire; l'acquéreur assumera les taxes de 1894, en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
31 jan—31—fév 7 14 21 28—mars 7

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Quantité de Bois de Construction,
CONSISTANT DE—
Planches pour Plafond, Parquet, Corbing en cypre, Bardeaux et Lattes de pin.
Une Cheminée de Bouilloire et Calorifère.
Smith Brothers & Co., Limited, et Gentry Brothers
vs
W. J. Athens Lumber Co., Limited.
No 40 887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. G. H. Robinson, encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—LUNDI, 12 mars 1894, à 11 heures A. M., sur les lieux, encoignure de l'avenue de la Louisiane et de la rue Liberté, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 27 février 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'enchère publique:
Une bouilloire H. P. 60, au cheminée et calorifère, un lot assorti de bois de construction, bardeaux, lattes.
Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant.
28 fév—28—mars 4 7 12

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Maison et Effets Mobiliers,
Bijouterie et Argenterie, etc.
Succession de Robert Jackson.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,278.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs,